

# PRIX OPUS

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA MUSIQUE

**29<sup>e</sup> édition / Saison 2024-2025**

**ÉCRIT DE L'ANNÉE :**

**LIVRE DE L'ANNÉE**

**Admissibilité  
Fonctionnement  
Critères d'évaluation**

# PRIX ÉCRIT DE L'ANNÉE

Les écrits, Article de l'année et Livre de l'année, sont jugés une année sur deux, en alternance, de la façon suivante : Article de l'année, les saisons paires et, Livre de l'année, les saisons impaires.

**29<sup>e</sup> édition des Prix Opus : Livre de l'année / 2023-2025**

## LIVRE DE L'ANNÉE

Prix décerné pour un ouvrage (une monographie, un essai, un recueil d'essais ou d'écrits divers, un dictionnaire, une compilation, une biographie, un texte historique, un texte critique, un ouvrage de vulgarisation, une édition de correspondances, une édition critique ou commentée d'œuvres musicales, etc.) dont le sujet est lié à la musique\* et paru sous forme imprimée ou électronique.

- Le prix est décerné à l'auteur ou l'auteure (le directeur ou la directrice scientifique dans le cas d'un ouvrage collectif) ;
- Le trophée est remis à l'auteur, l'auteur (le directeur ou la directrice scientifique dans le cas d'un ouvrage collectif) ou à la maison d'édition.

\* Dans le cadre de la mission du CQM

## Critères d'admissibilité

- Les livres inscrits doivent avoir été publiés entre le 1<sup>er</sup> juin 2023 et le 1<sup>er</sup> juin 2025 (au cours des 24 mois précédant le 1<sup>er</sup> juin de l'année d'inscription) ;
- Les livres inscrits doivent être des premières publications ;
- Les principaux auteurs ou auteures doivent être citoyens·nes canadiens·nes ou résidents·es permanents·es et résider habituellement au Québec. Le ou la candidat·e qui réside à l'extérieur du Québec depuis deux ans et plus est exclu·e, à moins qu'il ou elle ne conserve son statut de résident·e du Québec. Dans ce cas, il est de sa responsabilité de démontrer son admissibilité en confirmant sa participation au régime d'assurance maladie du Québec ;
- Les livres doivent être inscrits en respectant la date limite d'inscription ;
- Le paiement d'inscription doit se faire lors de l'inscription. Un délai d'une semaine est accordé pour le paiement par chèque.

## Fonctionnement

Les individus et les maisons d'édition peuvent inscrire un ou plusieurs écrits.

### Nombre de finalistes par catégorie

Un minimum de 6 inscriptions dans la catégorie Article ou Livre de l'année est nécessaire pour qu'un prix soit remis. Si ce minimum n'est pas reçu à la date limite d'inscription, le Conseil québécois de la musique se réserve le droit de ne pas remettre de prix pour l'année dans la catégorie et de reporter l'inscription.

- S'il y a 10 inscriptions et plus : 5 finalistes seront en lice ;
- S'il y a entre 6 et 9 inscriptions : 3 finalistes seront en lice.

### Pièces à déposer\*

En plus du formulaire dûment rempli et du paiement d'inscription, le participant·e doit faire parvenir au CQM **5 exemplaires imprimés\*** du livre (ou 1 original et 4 photocopies « autorisées » seront aussi acceptés) OU la version électronique autorisée.

\*Le CQM ne retournera aucun document et pourra en disposer à sa guise.

### Validation d'inscription

Tout formulaire doit être correctement rempli conformément aux règlements. Le CQM peut exiger des modifications à une inscription afin d'en assurer la validité.

### Période d'inscription

La date limite pour inscrire un livre est le vendredi 13 juin 2025.

### Frais d'inscription

OPUS 2024-2025	Frais	+ TPS	+ TVQ	Total
Livre	60 \$	3,00\$	5,99 \$	68,99 \$

### Remise du trophée

Le prix et le trophée sont remis à l'auteur·e ou aux auteur·es.

En l'absence du lauréat·e au moment de la remise, le comité des Prix Opus peut nommer une personne désignée pour recevoir le trophée au nom du lauréat·e.

## Attribution des prix

Tous les résultats fournis par les juges sont colligés à l'aide d'un portail en ligne. Une série de calculs mathématiques est appliquée aux notes brutes afin de comparer les résultats de chacun des juges de manière objective et d'obtenir une note finale pour chacun des candidat·es, et ainsi, déterminer les lauréat·es et finalistes des Prix Opus.

## Remise des prix

Le CQM remet les prix aux lauréat·es dans les six mois suivant la fin de la saison Opus. Le dévoilement des finalistes a lieu au moins 8 semaines avant la remise de prix. Les prix sont remis lors du gala des Prix Opus.

## Modes de paiement

Le paiement de l'inscription doit se faire en ligne par carte de crédit ou par l'envoi postal d'un chèque. Le chèque doit être libellé au Conseil québécois de la musique et envoyé à l'adresse suivante: Les Prix Opus du Conseil québécois de la musique, 1908, rue Panet, bureau 302, Montréal (Québec), H2L 3A2.

## Critères d'évaluation

<b>Livre de l'année</b>	<b>%</b>
Apport pour le développement des connaissances en musique : le sujet et/ou l'angle d'approche de l'auteur·e est original et contribue à l'avancement du domaine.	60%
La méthodologie utilisée sert habilement le propos et le discours de l'auteur·e est clair.	25%
La qualité de la langue est impeccable.	10%
Cet ouvrage est un coup de coeur.	5%